



Centre de ressources
interrégional alpin sur
la pluriactivité et le
travail saisonnier

Retrouvez
dans ce numéro :

En bref...

Le point sur les
actualités juridiques !

Edito

Ils se mobilisent

Santé, vie pratique, formation :
des nouvelles du terrain...

Rencontres

Vous n'y étiez pas ?
Nous y sommes allés pour vous !

Réflexion

Les saisonniers ont la vie dure...
La moyenne montagne en chantier

Zoom sur :

Des espaces saisonniers
Le Contrat de Travail Intermittent
Une campagne de recrutements
Des regards croisés sur l'emploi

Agenda

Vos rendez-vous en janvier.



Joyeux
Noël à tous,
et à l'année prochaine !

Les pluriactualités!



En bref...

Droit Individuel à la Formation (DIF) : où en est-on ?

L'Assemblée Nationale examine actuellement le projet de loi relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, qui devrait être présenté au Sénat en janvier ou février 2004. Sur la formation professionnelle, le texte reprend, pour l'essentiel, l'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003 (cf. les Pluriactualités d'octobre, n°21).

Les saisonniers, et leurs employeurs, attendaient beaucoup de ce texte, et notamment la possibilité de transférer le crédit annuel de 20 heures de formation d'une entreprise à une autre. Or le texte présenté au Parlement ne semble pas répondre à cette attente...

Les salariés en CDD devraient, après quatre mois de présence, utiliser ce nouveau droit avant la fin de leur contrat ! **Pour les salariés en CDI**, un licenciement donnerait lieu au financement au moins partiel d'un bilan de compétences, d'une Validation des Acquis de l'Expérience ou d'une formation, demandée par le salarié avant la fin de sa période de préavis ; une démission également, à condition d'effectuer ces actions pendant la durée du préavis. Affaire à suivre...

Cas de recours au CDD : des précisions

CDD d'usage :

La chambre sociale de la cour de cassation vient de rappeler dans trois arrêts les conditions d'utilisation du CDD dans les secteurs d'activité où il est d'usage constant de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée (CDI).

Dans ces secteurs, le renouvellement de CDD successifs ne suffit pas à caractériser un emploi permanent, donc à requalifier un CDD en CDI.

Les arrêts concernent un formateur employé depuis deux ans et demi, un réalisateur d'émissions de télévision depuis six ans, ainsi qu'une gestionnaire de centres de vacances et de loisirs.

Remplacement "partiel" :

En cas de passage provisoire à temps partiel d'un salarié, une entreprise peut remplacer "partiellement" ce salarié en recourant à un CDD.

Ce nouveau cas de recours est issu de la loi sur l'initiative économique, dite "loi Dutreil", du 1^{er} août 2003, qui permet au salarié souhaitant créer ou reprendre une entreprise de demander à son employeur un passage à temps partiel pendant une période d'un an, renouvelable une fois.

Vos Pluriactualités par e-mail !

Vous avez des questions, des suggestions, ou encore un projet d'article pour les Pluriactualités ?

Envoyez-nous donc un message sur messages@peripl.org
en précisant la structure que vous représentez,
votre nom et votre adresse électronique.



Edito

La profusion des actions menées cette année par les acteurs de terrain en faveur des travailleurs saisonniers et pluriactifs révèle une prise de conscience des enjeux de la pluriactivité. Les textes de loi votés ou en cours de discussion participent de cette reconnaissance.

Après l'examen du projet de loi sur la formation professionnelle, l'année 2004 s'ouvrira sur celui du projet de loi sur le développement des territoires ruraux. La modernisation de l'assurance maladie a été annoncée pour le courant de l'année.

A cet égard, proposons une mesure de simplification : *"toutes les personnes physiques résidant en France sont couvertes par l'assurance maladie."*

D'apparence révolutionnaire, cette mesure ne réglerait assurément pas la question du financement du régime. Elle aurait malgré tout le mérite de simplifier les règles d'assujettissement : suppression des notions d'activités principales et accessoires, des seuils d'activité pour l'acquisition ou le maintien des droits, distinction entre travail dépendant et indépendant...

Ch. G.

Formation à la pluriactivité : une initiative innovante

Dans le bassin d'emploi de l'Ardèche Méridionale, la DDTEFP (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) a lancé en novembre un module original de formation à la pluriactivité.

Destiné à des demandeurs d'emploi de longue durée, il devrait permettre à une quinzaine de stagiaires de découvrir les secteurs qui recrutent et les règles qui encadrent la pluriactivité, après avoir fait un bilan de leurs compétences. Les heures de formation seront complétées par un ou des stages en entreprise, mais surtout par un accompagnement vers l'emploi, dans le cadre de Contrats de Travail Intermittent. Une affaire à suivre !...

Pour en savoir plus, vous pouvez adresser vos mails à denis.rotival@wanadoo.fr, ou lui téléphoner au 04 75 39 26 02.

Le PERIPL accueille une nouvelle collaboratrice

Pour remplacer Thomas Barthout (qui nous a quittés en septembre pour retrouver son Poitou natal), le PERIPL accueille une nouvelle collaboratrice : Adeline Parenty. Issue d'une formation en science politique et en communication écrite, elle reprend la mission de collecte et de diffusion d'informations sur la pluriactivité, ainsi que l'animation du réseau sur la pluriactivité.

N'hésitez pas à la contacter au 04 50 67 57 05 ou par e-mail à messages@peripl.org !

Ils se mobilisent :

Prévention santé

✍ Le Conseil Général de Haute-Savoie organise en janvier quatre **journées "Information-santé"**.

Ces rencontres permettent à tous ceux qui travaillent en station, pour la saison ou à l'année, de rencontrer des professionnels de la santé et de s'informer sur les conduites à risques (consommation de drogue ou d'alcool, rapports sexuels non protégés...).

A noter, le dépistage gratuit du sida et des hépatites...

Retenez ces dates !

- Avoriaz, le 19 janvier de 10 h à 17 h ("Les Choucas", imm. "Les Ruches")
- Les Gets, le 20 janvier de 13 h à 21 h (salle de la Colombière)
- Châtel, le 27 janvier de 13 h à 21 h (maison des Vallet, place de l'église)
- Morzine, le 28 janvier de 13 h à 21 h (salle de l'ancienne poste)

✍ Le CIDAG de Savoie (Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit du sida et des hépatites) renouvelle sa **campagne annuelle de dépistage** dans les stations, de janvier à mars 2004.

Pour en savoir plus, vous pouvez téléphoner au **04 79 96 58 47**, ou vous reporter au guide Touchouss.

✍ **"Les capotes, c'est pas fait pour les marmottes"**

Proposée par la Mutualité Française de Savoie, l'édition 2003 de cette plaquette est disponible en version française ou anglaise.

Contact : vous pouvez adresser un e-mail à mut.savoie@wanadoo.fr

Vie pratique : suivez les guides !



L'édition 2004 du **Touchouss, le guide pour bien vivre ma saison**, est une mine d'informations pour qui désire effectuer sa saison en Savoie.

Deux versions de cette brochure existent, pour la Maurienne ou la Tarentaise. Toutes les deux contiennent de nombreuses adresses et sont disponibles **dans les stations !**

Vous et vos droits, le guide édité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Savoie, est disponible dans votre centre payeur.

Vous pouvez également téléphoner au **0820 904 176** pour vous le faire adresser.



Les rencontres du mois de novembre

Dans un domaine où tant de choses restent à faire, les rencontres, forums et festivals sont l'occasion de faire le point sur la situation des saisonniers et pluriactifs, tout en favorisant le partage d'expériences...

Un Mondial, des Carrefours...

Ouvert à tous les publics, du lycéen au demandeur d'emploi, le 8^{ème} Mondial des Métiers aura lieu à Lyon fin janvier 2004.

Ce salon régional de l'orientation, de la formation et de l'information sur les choix professionnels, s'accompagne de forums locaux. En Savoie, trois Carrefours des Métiers se sont tenu en novembre, à Saint-Jean de Maurienne, Moûtiers puis Albertville, permettant à leurs visiteurs de s'informer sur les formations et les métiers présents dans leur bassin d'emploi.

D'autres manifestations sont prévues en 2004, à :

- Annecy (74), le 22 janvier (Rencontres de l'Avenir Professionnel)
- Saint-Etienne (42), du 11 au 13 mars (printemps des Métiers)
- Roanne (42), du 11 au 13 mars également (Forum des Métiers)
- Cluses (74), le 25 mars (Printemps des Métiers)
- Privas (07), le 19 mars (Forum des Métiers)
- La Ravoire (73), en novembre

Quand les pluriactifs et leurs partenaires se rencontrent

Organisée par l'ADECOHD (Association pour le Développement Economique de la Haute-Durance), la quatrième rencontre nationale des saisonniers, des pluriactifs et de leurs partenaires s'est tenu à Briançon (05).

Il a notamment été question des maisons des saisonniers, et du fonctionnement d'un guichet unique d'information sur les régimes d'assurance maladie, expérimenté à Serre-Chevalier (05), ainsi que des solutions à envisager pour résoudre les problèmes de logement rencontrés par les pluriactifs.

Le Festival International des Métiers de la Montagne...

Une rencontre annuelle qui se déroulait cette fois à Andorre. Les professionnels présents ont résolu d'adapter l'offre de formation existante aux métiers de la montagne, et d'organiser une rencontre interrégionale au niveau des Pyrénées, afin de favoriser les échanges...

Retour prévu à Chambéry en novembre 2004.

... et le Festival International des Métiers du Littoral

Ouvert à un large public, cette première édition avait pour but de promouvoir les métiers de la mer auprès du grand public, grâce à des expositions, des conférences ou des animations destinées aux enfants...

A l'origine de cette manifestation, la mission locale de Cornouaille à Quimper (29), qui organisait pour l'occasion un colloque sur le travail saisonnier : une journée consacrée aux modalités d'une pluriactivité réussie, mais également à la formation, au logement ou à l'accompagnement des saisonniers.

Les saisonniers ont la vie dure...

Difficile de savoir qui ils sont. Plutôt jeunes et la plupart du temps célibataires, les saisonniers ont souvent pour seul point commun de (mal) vivre du tourisme de masse...

Car derrière le "fun" se cache un **statut précaire**, encore fragilisé par le nouveau calcul des allocations chômage.

Dans les stations, des loyers trop chers et des aides mal adaptées ont conduit à une grave **crise du logement**, qui alarme élus et professionnels : les employés qualifiés se font rares ! A ce jour, le nombre de lits demeure insuffisant.

Comment songer dans ces circonstances à mener une vie de famille ? Des conditions de vie insalubres, un fort sentiment de solitude, incitent de nombreux saisonniers à adopter des **conduites à risques** : en station, la consommation d'alcool ou de drogues est bien supérieure à la moyenne tandis que le nombre de suicides augmente...

C'est dire si l'on attend beaucoup d'une nouvelle loi Montagne !

Pour en savoir plus, reportez-vous au magazine *Montagnes* de novembre 2003...

La moyenne montagne en chantier

Les petites stations éprouvent de plus en plus de difficultés, alors que la neige n'est plus toujours au rendez-vous et que la demande des touristes évolue.

Le Conseil Général de Haute-Savoie, soucieux de construire une "politique montagne" intelligente et de répondre à cet état de fait, est à l'origine de plusieurs ateliers qui ont réuni les acteurs de la moyenne montagne entre juin et décembre 2003.

Pour pérenniser les infrastructures existantes et proposer une offre touristique plus cohérente, hiver comme été, élus et professionnels ont donc résolu de travailler ensemble et de créer des "pôles touristiques", comme cela s'est déjà fait dans les Pyrénées ou en Suisse.

Pour en savoir plus, reportez-vous au *Dauphiné Libéré*, dans son édition du 10 décembre 2003...



Centre de ressources
interrégional alpin sur
la pluriactivité et le
travail saisonnier



PERIPL
97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY
Téléphone : 04 50 67 57 05
Télécopie : 04 50 67 36 98
Messagerie : messaging@peripl.org

A noter sur vos agendas :

Janvier

✍ **mardi 13, à Lyon**
Une réflexion sur la Validation des
Acquis de l'Expérience (VAE)

✍ **jeudi 22, à Annecy (74)**
La Rencontre de l'Avenir Professionnel

✍ **du jeudi 29 janvier au
dimanche 1^{er} février, à Lyon**
Le 8^{ème} Mondial des Métiers

Pour plus d'informations, n'hésitez pas
à nous contacter !

Réflexion

Pour un nouveau regard sur l'emploi

Pour est la revue trimestrielle du Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective. Elle a pour principaux thèmes le développement rural et la formation professionnelle, qu'elle aborde en se référant au contexte socio-économique français et européen.

Le dossier du numéro 180, qui vient de paraître, propose un nouveau regard sur l'emploi : des chercheurs français, allemands et danois font part des expériences menées dans leurs pays respectifs pour mieux répondre aux évolutions du marché de l'emploi.

A l'occasion de ce "dialogue", on apprend entre autres choses la mise en place dans l'Est de l'Allemagne de "pools de travailleurs", qui permettent aux entreprises d'anticiper le départ à la retraite de leurs salariés en formant des jeunes dont ils se partagent les services, à défaut de pouvoir déjà leur offrir un contrat à plein temps. Deux articles très complets reviennent également sur l'origine et le fonctionnement des Groupements d'Employeurs et des Coopératives d'Emploi et d'Activité en France...

Pour vous informer sur les travaux du GREP ou commander la revue *Pour*, dont le prix est de 20 euros, vous pouvez consulter le site www.grep.fr, téléphoner au **01 55 33 10 40**, ou adresser un e-mail à grep.pour@wanadoo.fr



Zoom sur...

Les espaces saisonniers de la Tarentaise

L'union fait la force



A ce jour, les stations savoyardes de la Tarentaise comptent sept "**espaces saisonniers**", à Courchevel, Les Ménuires, Val-Thorens, Tignes, Les Arcs, La Plagne et bientôt Val d'Isère...

Leur rôle ? Accompagner, conseiller et informer les travailleurs saisonniers ou les résidents d'une station, dans des domaines très variés : formation, logement, prévention sanitaire...toutes les questions sont abordées !

Afin d'accroître leur visibilité, les espaces saisonniers de la Tarentaise se sont dotés récemment d'un logo et d'un nom commun. Parallèlement, une enquête auprès des saisonniers devrait permettre d'améliorer encore la qualité des services proposés.

Le Contrat de Travail Intermittent

Comment fidéliser le personnel saisonnier ?

" **En annualisant le temps de travail** ", ont répondu les professionnels et les institutions réunis par la mission locale de Vallon Pont d'Arc, en Ardèche, pour son bilan d'octobre.

La création de Contrats de Travail Intermittent (CTI) permet de revaloriser les postes proposés et de fidéliser les saisonniers. Conclut pour une période de travail et un minimum d'heures bien définis, mais pour une durée indéterminée, ils sont cumulables lorsqu'ils sont complémentaires et permettent au salarié d'obtenir une situation stable, tandis que l'employeur retrouve d'année en année la même équipe de saisonniers.

Emploi

Le Club Med recrute

Pour sa saison d'hiver, le Club propose un grand nombre de postes dans des secteurs variés (hôtellerie, restauration, maintenance...)

Pour plus d'informations, consultez le site www.clubmed-jobs.com

Pour postuler, vous pouvez téléphoner entre 9 h et 18 h du lundi au vendredi, au **08 25 35 25 25**.

**Pensez à consulter les News sur
www.peripl.org !**